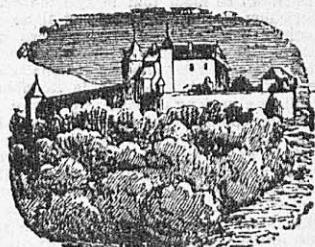




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: «L'ÉCHO LITTÉRAIRE»

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8h. 11.45 (d. j. f. 15.45) 10.07 20.23 (22.27) — Bulle, dép. 6.00 9.00 (10.00) 13.00 18.00 (20.00)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

## Réalités.

Jamais autant qu'aujourd'hui, peut-être, il n'a été nécessaire de préserver les foules contre l'irréel, l'irréalisable en politique et en sociologie. Les théories quant à l'acquisition du bonheur sont si variées, les promesses des philanthropes si alléchantes que beaucoup se laissent entraîner à des erreurs doctrinales qui, traquées dans la pratique, ne peuvent conduire la société qu'à des expériences ruineuses aussi bien au moral que dans le domaine matériel et n'engendrer que misère et désolation.

Toute l'activité humaine, toute l'existence de l'individu, tout le bien-être auquel peut raisonnablement atteindre un peuple doivent être recherchés suivant les règles du réel, c'est-à-dire en vertu de ce qu'en enseignent l'expérience et la sagesse des siècles. Le bonheur social tel que la terre peut le comporter ne saurait être autre chose que la résultante de la civilisation, faite elle-même des mille et mille progrès successifs qui se sont ajoutés à l'héritage des peuples au cours des siècles. Et ces considérations devraient ouvrir les yeux de nombre d'hommes qui veulent devancer les événements et les possibilités, qui rêvent d'une société parfaite, d'un bonheur sans nuage, d'une félicité que la créature ne posséderait jamais ou qu'en tout cas le monde ne peut assurer collectivement à tous dans l'état actuel des choses. C'est pourquoi, il faut savoir se contenter de son sort, lorsque ce dernier, comparativement à celui réservé à la généralité, est aussi avantageux.

A ce sujet, il est certain que l'organisation politique et sociale en vigueur en Suisse ne le cède en rien à celle de tout autre pays. Bien au contraire, nos institutions et nos lois sont enviées au loin et l'on est en général unanime à reconnaître que l'Helvétie jouit d'un bien-être et d'un niveau de vie bien supérieurs à la moyenne. Il est évident que tout n'est pas parfait dans notre ménage fédéral, que des situations peuvent être améliorées dans les classes laborieuses, que le PROGRÈS, enfin, n'a pas dit son dernier mot. Est-ce un motif pour que, de part et d'autre, on s'attache aux bases mêmes de notre statut social? Assurément pas. Améliorer ce qui existe, tirer parti de toutes les possibilités qui se présentent, forcer l'avènement d'une plus grande égalité par des votes normales et légales, tels doivent être les principes de notre activité qui gagnera de s'inspirer. C'est pourquoi, nous l'écrivions récemment, les méthodes adoptées au congrès du parti radical-démocratique suisse paraissent constituer la meilleure voie, chez nous, pour arriver au nouveau stade de civilisation auquel aspirent nos populations.

Nos lecteurs ont remarqué, dans un des derniers numéros de «La Gruyère», que M. Musy, président de la Confédération, à l'occasion de la réception que lui ont offerte les autorités et la ville de Fribourg, a relevé avec une insistance significative la politique sociale pratiquée dans son entreprise par M. Alexandre Cailler, conseiller national. Ce dernier, sans avoir recours à l'argent d'autrui, a doté son personnel d'une organisation de travail et de systèmes de primes et de retraite qui doivent donner pleine satisfaction à tous (excepté naturellement à l'un ou l'autre éternel ennemi du «Grand Soir» ou partisan de l'adage «ôte-toi que je m'y mette»). Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que d'autres entreprises, avec le concours de la classe ouvrière, prennent le même chemin et recherchent le moyen de rapprocher le patron de l'employé. Le jour seulement où cette franche et intéressante collaboration sera un fait acquis, notre production nationale pourra lutter victorieusement contre la concurrence et les couches laborieuses et modestes de notre peuple connaîtront

l'ère du bonheur maximum qu'autorise l'état actuel de la société humaine.

Un bon Suisse, conscient de la valeur de notre démocratie, des avantages que lui assurent nos institutions politiques, de l'évolution qu'il est en son pouvoir d'imprimer à notre organisation sociale, ne peut pencher en politique ni à droite ni à gauche. Sa place est tout indiquée dans les divers partis traditionalistes, tout particulièrement sous les plis du parti radical-démocratique suisse qui, incontestablement, représente le mieux l'idéal national. En effet, le parti conservateur, de par son origine, ses méthodes et son but, est basé sur des principes qui ne sauraient convenir à la majorité des citoyens suisses, puisque notre population se répartit en plusieurs régions. Les partis libéraux et agraires, ce dernier surtout, soutiennent des intérêts de classe, tout comme le socialisme. Seul, le parti radical-démocratique s'est octroyé un programme assez large pour que tout citoyen s'y puisse rallier. Une vieille expérience a appris aux hommes d'Etat qu'a fournis ce parti les véritables intérêts nationaux. Au contact du pouvoir, nombre de conseillers fédéraux, appartenant aux milieux les plus divers, se sont rapprochés, dans leur méthode de gouvernement, de l'idéal démocratique adopté par lui.

Quand des associations suisses comme «Ordre et Tradition» veulent doter la Suisse d'un régime semi-dictatorial, quand les gens de gauche, d'extrême-gauche surtout, prônent la supériorité du «prolétariat conscient et organisé», quand des journaux fascistes prétendent nous faire la leçon et dicter sa ligne de conduite à notre vieille démocratie, nous ne pouvons nous empêcher de penser que, comme le montagnard, nous sommes «plus grand que Charlemagne», puisqu'à nos pieds nous avons les mille et un régimes qui se meuvent encore dans les tyrannies et les dictatures alors que nous nous baignons dans la radieuse lumière de la liberté. Nul ne nous a jamais montré une organisation politique ayant une structure plus solide que la nôtre; nul n'a procuré à un peuple des droits aussi étendus que ceux que notre charte nous octroya; nul ne conduisit une nation par des sentiers aussi indépendants vers la paix sociale et le bien-être matériel.

Lorsque résonne à nos oreilles l'éloge des institutions et des traditions d'autres pays, nous jetons un coup d'œil distraité, habitué que nous sommes à nos lois, à nos libertés, puis nous nous détournons en murmurant à basse voix: «Tout n'est pas parfait dans notre République, mais qu'ils sont loin de nous, les autres peuples du monde!»

## A La Haye.

Au cours des discussions qui se dérouleront mardi au Binnenhof, M. Tardieu, chef de la délégation française, a adressé aux plénipotentiaires allemands une apostrophe qui a produit une forte impression dans l'assemblée et qui précise avec une netteté remarquable le trouble qu'apporte aux travaux l'attitude hésitante du Reich.

Après avoir rappelé aux délégués de la Wilhelmstrasse qu'ils demandent à tout propos la confiance des ex-Alliés et qu'eux-mêmes paraissent ne pas avoir confiance en l'avenir du plan Young et en leurs promesses d'aujourd'hui, l'orateur s'écria: «Vous dites que vous acceptez le plan, et chaque fois qu'on en veut préciser l'application, vous refusez. Une telle attitude nous amène à douter de votre capacité générale de négocier. La question devant se poser tôt ou tard, j'aime mieux la poser dès aujourd'hui, car cela peut changer complètement la base de nos travaux.»

M. Curtius expliqua, en guise de réponse, fort embarrassée d'ailleurs, que l'Alle-

magne fait preuve de bonne volonté, mais qu'elle ne peut s'engager au-delà de ses capacités réelles de paiement.

L'ampleur du débat atteignit son point culminant à l'occasion de la discussion sur les revenus affectés, comme l'impôt sur l'alcool, le sucre et le tabac. Finalement, toute la question est remise aux juristes pour étude plus approfondie.

La commission des réparations allemandes reprendra ses travaux ce matin, jeudi.

Auparavant, on n'avait pu se mettre d'accord sur le paiement des arriérés arriérés en cas de moratoire accordé au Reich. En tout état de cause, ce moratoire ne s'étendrait pas au-delà de deux ans, et l'Allemagne aurait à verser, passé ce délai, des mensualités spéciales pour s'acquitter des retards. Les délégués du Reich ne partageaient pas cette manière de voir et voudraient que l'on tînt compte avant d'obliger le Reich au paiement des sommes arriérées de l'avis du comité consultatif spécial intitulé par le plan Young. Les délégués alliés, en particulier M. Tardieu, sont absolument opposés à cette manière de voir pour la simple raison qu'à tout bout de champ la discussion serait ainsi à recommencer, ce qui est essentiellement contraire à l'esprit fondamental du plan Young.

Les journaux annoncent que le Dr Schacht viendra à La Haye samedi et prendra part, dimanche, à la discussion sur l'organisation de la Banque internationale des paiements. D'autre part, M. Kastl, second délégué allemand, se trouve déjà sur place actuellement. Il a transmis à la conférence une lettre du gouverneur de la Reichsbank.

Les résultats acquis à ce jour sont appréciables. Ils se rapportent: 1. au caractère complet et définitif de l'accord des réparations; 2. à la fixation de la convertibilité du reichsmark; 3. à la portée de l'accord germano-américain; 4. à la mise à la charge des chemins de fer allemands de la taxe des réparations jusqu'en 1966.

Ces questions sont liquidées. Il en demeure quelques-unes, et non des moins délicates, dont la solution n'arrivera pas seule. Mais l'unanimité qui persiste parmi les Alliés laisse beaucoup d'espoirs.

Pour ce qui concerne les réparations orientales, un grand pas a été fait au sujet de la dette bulgare. La délégation de Sofia a accepté en effet de payer 37 annuités de 10 millions de francs-or environ. On peut considérer l'accord comme virtuellement établi.

M. Bachmann, président de la Banque nationale, est arrivé à La Haye, où il a eu un entretien avec M. Gut, expert financier belge. Il a donné divers renseignements sur les facilités fiscales que la Suisse entend accorder à la Banque internationale. Tous les arrangements seront conclus pour une durée de 15 ans, et seront renouvelables, cette procédure évitant le referendum, qui retarderait l'entrée en fonction de l'établissement. D'autre part, la Suisse souscrira sa part du capital de fondation.

Les déclarations de M. Bachmann ont produit la meilleure impression.

## Petite Revue

### ETRANGER

#### A La Haye.

De quoi parlerait-on, en ces jours d'attente et de fièvre, si ce n'est de cette assemblée de La Haye sur laquelle reposent tant d'espoirs et qui doit conduire à cette liquidation de la guerre depuis si longtemps souhaitée?

De bonnes nouvelles, en somme, nous viennent des Pays-Bas. La présence de M. Tardieu

à la tête de la délégation française semble avoir changé la face des choses et rasséréner le ciel politique européen. Au cours de longs entretiens, le chef du gouvernement français a passé en revue, avec les Belges d'abord, puis avec les Anglais, le rapport des experts de trésorerie. Il a biffé d'un coup de crayon nerveux une foule de détails qui, selon lui, n'intéressent personne et allongent démesurément et inutilement la tâche de la conférence. Belges et Anglais se sont d'ailleurs déclarés d'accord avec cette manière de procéder, afin de porter toute l'attention sur les problèmes essentiels qu'il s'agit de trancher et de résoudre définitivement. Au sortir d'une de ces entrevues, M. Tardieu que l'on questionnait sur le résultat de ses conversations avec M. Snowden, s'est écrié en souriant: «Nous sommes d'accord avec les Anglais à un point à peine croyable, nous nous entendons même en ce qui concerne l'importance relative à accorder à chaque question.»

Avec le procédé Tardieu, le travail se trouve singulièrement simplifié. Les «points» à régler sont ramenés au chiffre de six ou sept, que la conférence va aborder immédiatement: 1. Date à laquelle les versements au titre des réparations devront être effectués, ter ou 31 du mois, à l'avance ou à l'échéance (les Allemands penchent naturellement pour la deuxième solution); 2. stabilité du reichsmark; 3. accord germano-américain prévoyant le paiement direct à Washington des sommes dues aux Etats-Unis par l'Allemagne; 4. formule générale satisfaisante pour tous et portant «liquidation définitive du passé» (le Dr Schacht ne s'était pas montré d'accord, au comité des experts, à Paris, avec les propositions faites dans ce sens, car l'Allemagne a des réserves à formuler et n'entend pas définitivement renoncer à son point de vue sur certains problèmes du passé); 5. création du comité consultatif de sept membres chargé d'examiner l'éventualité de la suspension du transfert; 6. garanties collatérales.

Il faut noter que sur toutes ces questions, M. Tardieu a consulté ses collègues et les délégations des puissances ex-alliées. L'unanimité la plus complète existe et il est à prévoir que devant ce «front unique» les représentants du Reich n'auront qu'à s'incliner. Du reste, leur attitude est conciliante et digne. S'ils défendent avec acharnement leurs positions et ne cèdent que pouce par pouce le terrain, on ne saurait assurément leur en faire un reproche, car il faut bien, même s'ils estiment que le point de vue de l'adversaire est logique, que, devant l'opinion allemande, ils apparaissent comme ayant lutté jusqu'au bout pour adoucir le sort imposé au Reich. Ainsi, après quatre ou cinq jours de travail seulement, la conférence de La Haye a réalisé d'importants progrès et se présente sous le jour le plus favorable.

A la réunion des «six» qui eut lieu lundi, il fut question du «desir des puissances contractantes de régler d'une façon complète et définitive le problème des réparations», qui devait être inscrit au préambule du protocole. Les délégués français, ayant estimé que le mot «desir» n'était pas suffisant, ont demandé qu'il soit remplacé par celui de «volonté», ce qui fut admis, et que la formule soit inscrite dans l'article 1 du protocole, et non seulement dans le préambule, que d'aucuns regardent souvent comme ne liant pas les signataires. Cette proposition fut agréée également.

La date des paiements a provoqué une longue discussion à laquelle prirent part, du côté allemand, MM. Moldenhauer et Wirth, et du côté allié MM. Pirelli, Franquet, Chéron, Jaspard et Adatci. Les Alliés ont nettement fait ressortir que les calculs des experts reposent sur un paiement effectué le 15 de chaque mois, tandis que les représentants du Reich admettent que le comité des chemins de fer avait implicitement consenti à l'adoption du 31 du mois. Comme on ne parvenait pas à s'entendre, le débat a été renvoyé à une séance ultérieure. Il doit être clos à cette heure. En somme, on peut considérer comme décisif, aujourd'hui, le pas franchi en vue du rapprochement entre Allemands et ex-Alliés.

Il n'en est sans doute pas de même pour ce qui concerne les réparations orientales. C'est tout particulièrement le problème des créances spéciales de la Roumanie, de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie sur l'Autriche qui a retenu jusqu'ici l'attention des délégués. M. Schorben, chancelier autrichien, a soutenu le point de vue qui fut le sien dès le début des négociations, à savoir que l'Autriche n'est pas à même de faire face aux charges que lui impose le traité de St-Germain. Le terrain financier

sur lequel se meut tout le système budgétaire autrichien n'est guère solide et il ne faut pas compter que la situation s'améliore de longtemps. Les représentants des puissances de la Petite-Entente reconnaissent cet état de fait et ne veulent point imposer à la République autrichienne un joug écrasant. Ce à quoi ils tiennent, cependant, c'est à la question de principe. Ils semblent avoir raison lorsqu'ils demandent au gouvernement de Vienne de reconnaître au moins ses obligations, même s'il ne les peut exécuter. C'est donc sur une question purement théorique que le désaccord se manifeste. Aussi est-on persuadé qu'il ne sera pas très difficile de l'aplanir. D'autre part, les séances communes n'ayant pu aboutir à aucun résultat pratique dans l'ensemble du problème, il a été décidé de laisser se poursuivre les conversations particulières. Là encore, il est permis de s'attendre à une entente prochaine.

Par contre, la résistance des délégués hongrois cause de graves soucis. La Hongrie ne voudrait plus rien payer depuis 1943, tandis que la conférence veut lui faire payer encore depuis cette date vingt annuités de fr. 20 millions chacune. M. Tardieu s'est longuement entretenu avec le comte Bethlen de l'attitude hongroise. Il aura sans doute vivement conseillé au chef du gouvernement de Budapest de se montrer conciliant et de ne point compromettre par une mauvaise volonté qui ne nuira qu'à la Hongrie le résultat de la conférence. La France, pour sa part, est prête à renoncer à la part qui lui revient sur cette créance. Espérons que les délégués hongrois lui sauront gré de sa générosité.

**Le général Primo de Rivera.**

Répondant à certaines questions que lui posait un journaliste, le général Primo de Rivera a déclaré qu'il allait immédiatement mettre les dernières retouches à son œuvre et préparer sa sortie du gouvernement. Le dictateur espère se retirer d'ici six à sept mois.

**Avant la conférence navale.**

La presse américaine annonce que seize femmes et une jeune fille accompagneront les délégués américains à la conférence navale de Londres. La « première » américaine sera en la circonstance Mme Stimson, épouse du secrétaire d'Etat, président de la Confédération.

Plus de 120 journalistes ont demandé au ministère des affaires étrangères l'autorisation d'assister aux séances publiques. Cette participation démontre assez l'importance que l'on attribue, en Amérique, à la conférence de Londres.

L'impression des milieux autorisés sur les résultats de cette dernière est qu'une entente interviendra pour ce qui concerne la limitation des cuirassés. Là où l'accord ne sera pas facile à obtenir, c'est sur la question des croiseurs. Quand à la suppression des sous-marins, il n'est pas sûr que la question soit mise sur le tapis.

**SUISSE**

**M. Herriot à Genève.**

M. Herriot, ancien ministre français, a fait à Genève la conférence qu'il donnait l'autre soir à Berne. L'orateur rappela d'abord son séjour dans la capitale des nations, lorsque, avec le « Premier Anglais », M. Mac Donald, il mettait sur pied le fameux protocole de 1924, qui devait si lamentablement échouer dans la suite.

Pendant la soirée, la Ligue française des Droits de l'homme a offert une réception au cours de laquelle M. Herriot s'est déclaré heureux du travail pacifique qui se fait à Genève et a parlé éloquemment de la création des Etats-Unis d'Europe.

**A propos des zones.**

M. Lachenal, maire de Neydens, publie dans le *Cultivateur savoyard*, paraissant à St-Julien, un appel à la population l'engageant à défendre avec acharnement les zones franches. Il rappelle dans sa lettre l'attitude ferme qu'adoptèrent toujours dans cette question ses devanciers, qui attachaient une importance capitale, pour

l'agriculture savoyarde, au maintien du marché de Genève.

Il ressort nettement des différentes démarches entreprises, que si l'industrie savoyarde défend la situation actuelle, les intérêts agricoles sont unanimement ligés en faveur du maintien du système des zones.

**La collecte du 1er août.**

Elle a produit une recette brute de fr. 1.750.000. On ne connaît pas encore le compte des dépenses. Quoiqu'il en soit, il y a augmentation importante sur les recettes précédentes.

**Délai se référendum.**

Mardi expirait le délai référendaire concernant : 1. la loi sur les jeux de hasard ; 2. la loi sur l'aide à l'agriculture ; 3. la loi sur l'augmentation de l'indemnité journalière et de l'indemnité de déplacement des députés aux Chambres et des commissions.

**Attention !**

A Zurich, la police a réussi à mettre la main sur un jeune homme de 29 ans, employé d'hôtel, qui avait assailli une jeune employée de bureau en tournée d'affaires et lui avait volé une sacoche contenant une somme de 1900 francs.

**L'individu a fait des aveux.**

Il s'agit d'un habitué de cette méthode qui a « travaillé » sur plusieurs points de la ville et a réussi à entrer en possession de nombreux objets de valeur.

**Le budget de la Confédération.**

Tel qu'il est sorti des délibérations des Chambres, le budget de la Confédération se présente comme suit : recettes, 383 millions ; dépenses, 382.780.000 fr. Boni, 220 mille francs.

La principale modification apportée au projet présenté par le Conseil fédéral a été la suppression d'un crédit de 120.000 francs en faveur du recensement des chevaux.

**Des félicitations.**

Le Conseil fédéral a adressé des félicitations sincères au roi d'Italie et au roi des Belges à l'occasion du mariage du prince Umberto avec la princesse Marie-José.

**Dans la presse.**

La *Nouvelle Gazette de Zurich* va célébrer, samedi, le 11 janvier, le 150ème anniversaire de son existence. A cette occasion, diverses manifestations sont prévues, notamment une réunion à l'Université.

Ajoutons à ce sujet un détail fort intéressant :

Si l'on pouvait aligner ouvertes toutes les feuilles et tous les exemplaires de la *Nouvelle Gazette de Zurich* parus du 8 au 14 décembre dernier, on formerait un chemin de papier de 49 cm. de large allant de Zurich à Benghazi (2500 km.), trajet aérien parcouru par Mittelholzer !

**Mittelholzer.**

La *Nouvelle Gazette de Zurich* annonce que le « Swytzerland III » a survolé le Kénia, d'une altitude de 5500 mètres.

C'est une performance qui est accomplie pour la première fois.

**M. Haab.**

M. Haab passera les premiers quinze jours de ses « vacances définitives » au Righi, puis il reviendra trois mois à Berne ; à Pâques, il ira s'établir à Zurich.

**Le plus léger moteur.**

L'industrie suisse est parvenue à construire un moteur Diesel pour camions automobiles ne pesant que 6 kilos par cheval-vapeur. C'est le plus léger moteur de cette catégorie.

côté, était pleine d'ombre fraîche et des automobiles à la riche carrosserie et allongement leur file, débordaient même sur la rue Bernède et la place de la Liberté.

De petites tables, disposées au bord des voûtes, offraient aux passants la netteté de leur beau linge de Béarn, blanc et quadrillé, que, par crainte des taches de chocolat, recouvraient des plaques de verre.

Toutes étaient occupées à cette heure, et ces groupes de toilettes légères mettaient comme des corbeilles fleuries sous chaque arcade.

Une voix héla celle qui marchait vite sans regarder autour d'elle :

— Où allez-vous si fière ? Elle reconnut Jacqueline Darrigrand, en compagnie de sa sœur et des Mayou. Elle espérait cette rencontre.

— Vous êtes une lâcheuse ! continua la jeune fille. On vous croyait revenue à Eskerona, et, tout le monde avait pris votre deuil, y compris et surtout M. Liserolles qui, du coup, ne se montrait plus au tennis ni sur la plage !

— Chut ! fit Germaine Mayou. Quand on parle du soleil, on en voit les rayons !

Hugues s'avancit, en effet, de cette allure nonchalante qui convenait bien à sa physionomie un peu dédaigneuse.

Des chuchotements le signalaient. Il ne semblait rien entendre. Ses yeux effleuraient toutes les tables comme s'il cherchait quelqu'un.

Soudain, son visage s'éclaira et il s'approcha vivement du groupe qui entourait Margaita, en arrière duquel Yocheppa, debout et appuyée au mur, sa vieille figure osseuse, en apparence impassible, attendait le bon plaisir de sa jeune maîtresse.

— Ah ! s'écria-t-il, je me croyais pas avoir si vite le plaisir de vous revoir, mademoiselle.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Mardi, un grand cortège historique a parcouru les rues de Rome en l'honneur de la princesse Marie-José et du prince héritier Umberto. Toutes les régions de l'Italie étaient représentées en costume régional. Près de 5000 personnes y participaient.

Le roi d'Italie a organisé un grand banquet en l'honneur des princes venus à Rome pour assister à la cérémonie du mariage de son fils. D'autre part, le pape a reçu les souverains belges ainsi que 500 mutilés de guerre belges venus également pour assister au mariage de la princesse.

— Parlant de la conférence de Londres, M. Hoover a déclaré que c'est la plus importante manifestation mondiale en faveur de la paix qui ait eu lieu depuis bien longtemps et que les cinq délégations portent sur leurs épaules le lourd fardeau de la responsabilité de l'œuvre de paix entreprise parmi les nations.

L'orateur ne se dissimule pas que de nombreuses difficultés subsistent, mais il est persuadé qu'on les peut surmonter, si chaque nation n'a que le juste souci de défendre sa sécurité et ses droits stricts.

— Selon « Le Journal », un grand mouvement se dessinerait à Moscou en faveur d'une mutation très importante dans les ambassades soviétiques. Ainsi, à Paris, M. Tchitchérine remplacerait M. Dovgalewsky.

— Le congrès panhindou de Lahore est terminé. Il en résulte clairement, semble-t-il, que le mouvement nationaliste pur n'a pas fait de très nombreux adeptes à cette occasion. Bien au contraire, les modérés ont pu se rendre compte que la libération graduelle et progressive du pays est le seul système qui permette aux Hindous de se préparer à l'indépendance et à la liberté.

**Accidents et malheurs.**

A Gerone, un immense bloc de rocher s'est détaché de la montagne, et, entraîné par les eaux de la rivière, s'est jeté contre les piliers du pont de chemin de fer, qui fut emporté. Heureusement, un employé se rendit compte à temps de ce qui se passait et put donner au dernier moment les signaux en vue d'arrêter l'express France-Barcelone qui arrivait justement.

— On a retiré du lit de la Dranse le cadavre d'une femme, resté accroché à un rocher au milieu de la rivière. Une enquête est ouverte dans le but de savoir s'il s'agit d'un crime ou d'un accident.

— A La Tour-de-Peilz, le domestique d'un négociant, rentré ivre, s'est endormi, laissant ouvert le robinet à gaz. Il ne s'est plus réveillé.

— A Douanne, un cycliste âgé de 22 ans, le jeune Eichenberger, a été tamponné par une automobile et écrasé. Il est mort sur le coup.

**Crimes et délits.**

— Dans un établissement public de Neggio, Tessin, un jeune homme du nom de Strandi, n'ayant pu participer au banquet organisé par une société locale, s'arma d'un fusil et fit feu sur les participants. Cinq de ces derniers ont été blessés, dont un très grièvement. L'individu a été arrêté.

— Non loin de Mantoue, un domestique de campagne nommé Manzoni, furieux de ce que ses patrons lui refusaient leur fille en mariage, a tué cette dernière d'un coup de fusil, et blessé grièvement le frère et un autre parent de la victime.

— A Barmen, en Prusse rhénane, un cambrioleur a été surpris dans les magasins de Mme Stein, par le gendre de cette dernière, qui a reçu de nombreux coups de couteau. Mme Stein a été frappée également, et le malfaiteur a pu ensuite s'échapper. Il a été repris par la police. Il s'agit d'un nommé Bartel, d'Essen.

On nous avait assuré que votre vieille maison vous avait reprise. Ce matin, j'ai su par votre oncle qu'heureusement il n'en était rien !

— Oui... balbutia la jeune fille, qui avait rougi. Nous sommes chez ma tante, à Marracq.

Il transporta auprès d'elle la chaise que lui avançait une élégante employée de la chocolaterie, et dans un léger brouhaha que causait ce resserrement des places, il lui jeta dans un soufuffle :

— Ma mère est à Bellevue... Je ne pouvais plus vivre dans l'incertitude...

Cette fois, elle ne rougit pas : elle devint très pâle, et pendant que les autres achevaient de goûter bruyamment, elle ne parla plus : elle ne toucha que du bout des lèvres aux choses qu'on lui présentait, et, les yeux dans le vide, elle ne considéra même pas la foule des étrangers qui défilait sous les voûtes fraîches, usant le temps aux devantures et échangeant leurs impressions en des langues diverses où dominaient l'anglais et l'espagnol.

La fidèle Basquaise, sans cesse heurtée par les remous, se rapprocha dès que les chaises se reculèrent.

— A présent, nous partons, n'est-ce pas mon étoile ? Il est tard.

Jacqueline avait plutôt deviné que compris ces mots, murmurés en basque.

— Un moment encore ! s'écria-t-elle. Il faut montrer le réduit à M. Liserolles qui, avant-hier, nous a déclaré ne pas le connaître.

— Ils franchirent le pont Mayou et gagnèrent l'esplanade en bec qui s'étend entre la Nive et l'Adour, et permit d'assister à leur jonction. Une échauquette envahie par une végétation folle est tout ce qui reste du charmant ouvrage avancé, livré par des barbares au marteau des démolisseurs. Néanmoins, l'endroit reste joli.

**FRIBOURG**

**Sauvé par un chien.**

Dimanche, à 23 heures, les grognements d'un chien de police, âgé de cinq mois seulement, avertissaient une patrouille de gendarmerie passant dans le quartier de l'Auge, à Fribourg, que quelque chose d'anormal se passait dans le ravin surplombant la Sarine, en cet endroit rapide et très profonde.

Un des gendarmes découvrit un jeune homme de 21 ans, Grison, étudiant de l'Université de Berne, qui, ayant fêté Gambirinus plus que de raison, dégringolait vers la rivière, dans les broussailles du ravin. Des pompiers réussirent, à l'aide de cordes, à remonter le jeune intellectuel avant qu'il eût à jamais disparu dans la Sarine. Il était tout engourdi et il fallut de longs soins pour le ranimer.

Le flair du brave chien l'avait sauvé d'une mort dramatique et certaine.

**Cercle libéral de la Glâne.**

Le Cercle libéral de la Glâne, à Romont, a renouvelé son comité comme suit :

MM. Emile Richoz, président ; Gustave Criblet, vice-président ; Jules Struby, secrétaire ; Henri Grandjean, caissier ; Ernest Pittet, Charles Pillionel, Albert Forney et Otto Yenny, membres adjoints.

**Conseil d'Etat.**

(Séance du 3 et du 7 janvier 1930).

Le Conseil nomme :

M. Alphonse Brodard, à La Roche, huissier près de la justice de paix du 5me cercle de la Gruyère (La Roche).

— Il convoque pour le dimanche 6 avril 1930 les assemblées électorales du Canton, en vue de la votation fédérale concernant le régime des alcools.

**Les variations de la justice de Châtel.**

On nous prie de reproduire de l'« Indépendant » :

L'an passé, un accident était survenu en Veveysse. Une auto avait bousculé un char, qui n'était pas à sa place sur la route. L'affaire fut portée en justice. Le tribunal de Châtel était présidé par M. Kaelin. L'une des parties au procès, M. Vienne, tépelet de Granges, avait les sympathies du président. L'autre, M. Oscar Millasson, fait de la politique agraire. Il n'était pas précisément dans les bons papiers présidentiels.

Bref, le tribunal jugea. M. Millasson fut condamné à 1200 fr. d'indemnité envers M. Vienne et aux quatre cinquièmes des frais.

Quand on a raison, on ne se laisse pas faire. Comme il y a des juges à Fribourg, au Tribunal cantonal, auquel on peut accorder pleine confiance, M. Millasson recourut contre l'arrêt de la Veveysse. Il fut bien inspiré. Comme un château de cartes, le verdict de Châtel croula. M. Millasson fut reconnu dans ses droits et M. Vienne dut lui payer 500 fr. et tous les frais de la cause. Voilà une bonne et salutaire leçon donnée au tribunal de Châtel-St-Denis par notre Cour cantonale, à laquelle on ne la fait pas. On dit que M. Kaelin est tout dépité de l'affaire. Il y a de quoi !

**Expertises pour approbation des taureaux, verrats, boucs, béliers.**

Les éleveurs sont informés que les expertises pour l'approbation des taureaux, verrats, boucs et béliers auront lieu dans les endroits qui intéressent nos éleveurs et aux dates suivantes :

Mercredi 15 janvier : Marly, 8 h. 30 ; Le Mouret, 9 h. ; La Roche, 9 h. 30 ; Villarvo-

Une balustrade, coupée de grands vases, de forme classique, l'entoure et permet aux touristes de s'accouder un instant pour considérer l'une ou l'autre des deux rives ; à gauche, le centre de la ville, se détachant sur un fond de verdure ; à droite, le faubourg Saint-Esprit, aux hautes cheminées rouges empanachées de fumées noires.

Ce jour-là, le terre-plein n'avait pas d'autres occupants que quelques enfants du quartier, venus à la sortie de classe pour prendre l'air et chevaucher les canons allemands qui entourent la grande statue du cardinal Lavie-

rie. La petite société les força de s'écartier en se groupant autour du saint prélat qui, d'une main, semble bénir, et, de l'autre, brandit sa croix pastorale d'un beau geste d'autorité.

Mme Darrigrand expliqua, tout en s'élevant :

— Le sculpteur Falguière a voulu rappeler la lutte contre l'esclavage à laquelle le cardinal consacra sa vie.

Hugues Liserolles, une ironie aux lèvres, regardait la noble figure à longue barbe.

— Vous ne l'admirez pas ? demanda Margaita étonnée.

— Oh si ! L'œuvre est évidemment magistrale. Je me demandais seulement si l'esclavage était un grand mal, comme on le prétend.

— Bien sûr ! Etre la propriété d'un maître qui fait de vous son jouet, qui peut vous frapper, vous vendre, au besoin vous tuer, mais c'est affreux...

(A suivre).

**FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »**

**L'Ombre des Heures**

par  
**JANNE DE COULOMB**

Margaita connaissait trop les voûtes élançées, le maître-autel de marbre blanc, pour s'attarder à les admirer. Elle préféra gagner la chapelle dans le déambulatoire où une veilleuse solitaire annonçait la présence du divin prisonnier. Mais trop d'idées tourbillonnaient en elle pour qu'elle pût bien se recueillir... Tout à coup, elle se souvint d'une toile entrevue dans l'atelier de Bonnard : « Beatrix guidant le Dante vers les sommets éternels ». C'était beau d'être Beatrix : pourquoi ne révérait-elle d'un pareil drôle ? Pourquoi ne deviendrait-elle pas un jour l'inspiratrice des plus nobles pensées : elle sentait en elle une source bouillonnante d'idées neuves et poétiques, jaillie de son enfance silencieuse et solitaire, de son contact prolongé avec les montagnes, les chênes centenaires, les champs, les ruisseaux, les prairies ; de ses longs agenouillements sur les dalles grises qui recouvraient la dépouille des lointains ancêtres, dont elle gardait un peu de la grandeur d'âme et de la générosité...

Toutes ces pensées ne l'effrayèrent pas. Elle les croyait pures, et, pour rencontrer plus vite l'avenir vers lequel elle avait décidé de marcher, elle dit, une fois dehors :

— Avant de reprendre le tramway, Yocheppa, nous nous arrêterons rue du Pont-Neuf, pour y goûter.  
La rue étroite, bordée d'arceaux d'un seul

lard, 10 h. ; Albeuv  
h. ; Albeuv  
Mercredi  
Farvagny  
pens, 10 h.  
h. ; Semsal  
14 h. ; Boss  
Jeudi 23  
vers-Noréa  
Romont, 10  
11 h. ; Vat  
14 h. ; Cott

Il n'y a  
gnent de l'  
passé, la m  
rent la ne  
descente d  
billons ou  
ravins ou  
neige et d  
inutile de  
ces travail  
En outre  
temps des  
nombreux  
montagnes  
seulement  
pour le pa  
vité d'une

On nous  
De nom  
ves sont f  
lopper le  
que c'est  
économiqu  
faire conn  
été les cha  
Parmi les  
une qui d  
plan : ces  
chalets et  
trouver u  
sens devr  
propriétai  
qui peuve  
mieux à  
les skieur  
Samedi  
tre eux et  
du Petit-M  
de recon  
lui de l'ar  
partient à  
ment sur l  
tout en ca  
mode de  
de pouvoi  
Sans dou  
être au c  
que l'on p  
cela coûte  
eux sont  
préferont  
ce dans l  
situation  
quelqu'un  
nécessaire

Nous su  
de dévelo  
gnée pour  
préoccupe  
personnes  
développe

Les rep  
L'Associat  
Vuippens  
rité. Elles  
et un sen  
des répéti  
L'Armée

est une p  
Son inter  
Aussi faut  
ceux et ce  
tout parti  
minimum  
mi les auc  
des scènes  
loris et d  
peut-être  
sons en r  
thétiques.  
posés qui  
traste de  
d'insoucia  
me d'émot

Le publi  
de ce son  
une jeune  
échapper  
mille de  
constituer  
présent au  
l'aime, ma  
sa foi. Ell  
vention d  
condaires  
ce est tou  
tions turq  
chrétiens  
La tenu  
ments son  
sente d'un  
son influ  
choquer t

La simplicité de M. Herriot.

A l'heure où l'illustre maire de Lyon, M. Herriot, dont le nom est connu au loin, est en tournée en Suisse, il est intéressant de relater la simplicité avec laquelle cet homme d'Etat au tempérament généreux, un peu utopique, peut-être, reçoit son monde. M. G. Verdère, dans la *Tribune de Genève*, note que, dans son salon de réception, à Lyon, tout le monde a accès, d'après l'ordre d'arrivée. Il est parfaitement inutile d'excuser de ses nom et qualité pour empêcher sur les droits du plus petit. L'ouvrier comme le magistrat ou le gros industriel, dès que le jour et l'heure des réceptions sont arrivés, doivent attendre patiemment leur tour, dans l'antichambre.

Cet instinct, cet amour de la démocratie et de l'égalité, l'ex-président Herriot les a traduits dans la pratique, et l'on sait avec quelle énergie il en fait montre dans toute sa vie publique.

Il faut noter, d'autre part, que M. Herriot est un artiste, un philosophe et un savant. Nombreux sont les livres qu'il a écrits et les travaux dont il est l'auteur.

Le centenaire de l'invention de l'accordéon.

Dans le *Larousse mensuel*, M. Dufour rappelle que cet « orgue du pauvre » a été inventé à Vienne en 1829 par l'Autrichien Damian; issu de l'harmonica à bouche et du principe de la guimbarde, il a été perfectionné en France par Buffet, en 1837. Tout vulgaire qu'il paraisse, cet instrument tient dans les fêtes et dans les bals du village le rôle d'un petit orchestre. Il a été progressivement l'objet de maintes améliorations; les spécimens les plus parfaits demeurent difficiles à jouer et exigent une certaine vélocité des doigts; en outre, l'habileté de l'exécutant doit corriger les irrégularités de la soufflerie. L'accordéon s'emploie souvent seul et se suffit à lui-même; il existe cependant des sociétés d'accordéonistes qui groupent une quarantaine de concertants et dont les ensembles sont souvent été applaudis en France. Les accordéonistes de Brive, notamment, se sont fait entendre avec succès dans plusieurs villes du midi en ces dernières années, et leurs concerts ont été empreints d'un réel cachet.

On se souvient aussi du brillant concert qu'avait donné à Bulle les accordéonistes lausannois et dont les productions avaient été un vrai régal musical.

Sans être le charme des dilettantes, l'accordéon n'est pas l'instrument antimusical qu'on lui a souvent reproché d'être.

Peaux-Rouges et Esquimaux.

Refoulés d'année en année hors de leurs anciens domaines, les Indiens se sont réfugiés dans le nord du Canada, dans les immenses territoires du Nord-Ouest. Là, ils sont chez eux, libres de chasser les animaux à fourrure, qu'ils vendront ensuite aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et le gibier, dont la chair, fraîche ou fumée, compose la majeure partie de leur alimentation. Coureurs de bois et chasseurs, les Peaux-Rouges sont totalement rebelles à la civilisation; les missionnaires, les sœurs, l'Etat lui-même cherchent en vain à les attirer, dès le jeune âge, dans des écoles indiennes, dans les institutions agricoles spéciales, où on leur enseigne l'hygiène, le travail et l'utilisation des forces mécaniques facilitant le travail manuel. On a été jusqu'à organiser tout un bureau matrimonial, espérant que des ménages semblablement éduqués prendraient plus facilement pied dans de belles fermes modernes. La voix du sang est malheureusement plus forte que tout et rappelle toujours l'Indien au fond de ses solitudes boisées.

Tout autre est l'Esquimaux, l'habitant des terres arctiques, qui vous dira sans sourcilier: « Jamais ma fille n'épousera un Indien; pensez donc, c'est un sauvage! » L'Esquimaux se considère, en effet, comme supérieur à son voisin des bois du Sud, et se montre d'ailleurs beaucoup moins réfractaire à la civilisation. A Aklavik, par exemple, les missionnaires Oblats ont créé une école professionnelle, où les élèves esquimaux se montrent assidus, intelligents, studieux et adroits.

Il y a quelques mois, pour la première fois, un aéroplane descendit à Aklavik, porteur du courrier et de quelques passagers. Loin d'être effrayés, comme l'avaient été, dans une circonstance analogue, les Indiens, les Esquimaux sont venus voir l'appareil et trente-six d'entre eux se sont offerts le baptême de l'air, initiation qui leur coûtait pourtant dix dollars à chacun, ce qui aurait pu les faire doublement hésiter. Les Esquimaux sont d'ailleurs excellents mécaniciens et beaucoup d'entre eux renonceraient à « kayak » d'autrefois pour utiliser de belles barques de pêche munies d'un moteur à essence.

lard, 10 h.; Charmey, 11 h.; Epagny, 13 h.; Albeuve, 14 h.  
**Mercrèdi 22 janvier:** Posieux, 8 h. 30; Farvagny, 9 h.; La Cantine, 10 h.; Vuipens, 10 h. 30; Bulle, 11 h.; Vaulruz, 13 h.; Semsales, 13 h. 30; Châtel-St-Denis, 14 h.; Bossonnens, 14 h. 30.

**Jeudi 23 janvier:** Rosé, 8 h. 30; Prez-vers-Noréaz, 9 h.; Torny-le-Grand, 9 h. 30; Romont, 10 h.; Vuisternens-devant-Romont, 11 h.; Vauderens, 13 h.; Villaz-St-Pierre, 14 h.; Cottens, 14 h. 30; Fribourg, 15 h.

GRUYÈRE

De la neige.

Il n'y a pas que les hôteliers qui se plaignent de l'absence de neige. Le Nouvel-An passé, la majorité de nos agriculteurs désirent la neige qui favorise la sortie et la descente des bois de commerce. Certains billons ne peuvent s'extraire des profonds ravins où ils se trouvent qu'à l'aide de la neige et du traîneau. Il est parfaitement inutile de songer à utiliser les chars pour ces travaux difficiles.

En outre, la saison d'hiver s'avance, le temps des vacances de Noël est passé. De nombreux skieurs n'ont pu profiter de nos montagnes; c'est une perte sensible non seulement pour nos hôtels, mais encore pour le pays qui profite toujours de l'activité d'une industrie prospère.

Pour les skieurs.

On nous écrit: De nombreuses et intéressantes tentatives sont faites chez nous en vue de développer le sport du ski. Il est bien certain que c'est de bonne politique touristique et économique de procéder de la sorte et de faire connaître aussi bien en hiver qu'en été les charmes de notre Gruyère.

Parmi les mesures envisagées, il en est une qui doit être considérée au premier plan: c'est celle de l'aménagement des chalets et de la faculté pour nos hôtes de trouver un abri. Des démarches dans ce sens devraient être entreprises auprès des propriétaires de chalet les mieux placés et qui peuvent être considérés comme le mieux à la portée des routes suivies par les skieurs.

Samedi et dimanche, quelques-uns d'entre eux étaient en tournée dans les parages du Petit-Mont. Ils eussent été fort heureux de rencontrer ouverts certains chalets, celui de la « Dragna », entre autres, qui appartient à l'Etat et qui se trouve précisément sur le passage des touristes. C'est surtout en cas d'accident qu'il est bien commode de savoir où aboutir et, si possible, de pouvoir chauffer un local.

Sans doute les propriétaires ne peuvent être au courant de toutes les commodités que l'on peut assurer aux skieurs, sans que cela coûte grand-chose. La plupart d'entre eux sont fort bien disposés, et se prêteront volontiers à quelque expérience dans le sens d'une amélioration de la situation actuelle. Seulement, il faut que quelqu'un s'occupe de faire les démarches nécessaires.

Nous soumettons cette idée à la Société de développement, qui paraît toute désignée pour s'occuper de ce problème, lequel préoccupe tous les skieurs et toutes les personnes qui, à bon droit, travaillent au développement du tourisme en Gruyère.

Un groupe de skieurs.

«L'Arménienne».

Les représentations théâtrales données par l'Association des jeunes filles de Marsens et Vuipens ont obtenu un succès légitime et mérité. Elles supposent un travail considérable et un sens artistique aiguisé, tant de la part des répétiteurs que des actrices.

L'Arménienne, drame en trois actes, en vers, est une pièce de sentiments plus que d'action. Son interprétation est donc des plus difficiles. Aussi faut-il féliciter les actrices et les acteurs, ceux et celles qui tiennent les rôles principaux tout particulièrement, d'avoir su, malgré un minimum d'action, soulever tant d'émotion parmi les auditeurs. Le deuxième acte a présenté des scènes orientales brillantes, pleines de coloris et de richesse. Ce fut le plus goûté et peut-être le mieux présenté. De fraîches chansons en relevèrent les accents tristes ou pathétiques. C'est l'inattendu des sentiments opposés qui en fait le charme; c'est de ce contraste de douleur et de joie, d'appréhension et d'insouciance que l'auteur a tiré toute une gamme d'émotions dissemblables.

Le public fut préparé aux diverses péripéties de ce sombre drame par un coryphée, Djana, une jeune Arménienne, tue un soldat turc pour échapper à déshonneur. Afin de sauver sa famille de la vengeance turque, elle va se constituer prisonnière. Elle est envoyée comme présent au Sultan, car elle est belle. Le Sultan l'aime, mais elle refuse d'abjurer son pays et sa foi. Elle échappe à la mort grâce à l'intervention de sa sœur Thérèse. Divers épisodes secondaires accompagnent cette trame. Cette pièce est tout un réquisitoire contre les persécutions turques dont furent victimes, en 1909, les chrétiens d'Arménie.

La tenue littéraire est excellente, les sentiments sont nobles et élevés. Cependant, la présence d'une religieuse au palais du Sultan et son influence sur ce dernier n'ont pas été sans choquer bon nombre de spectateurs, ce qui

d'ailleurs n'enlève rien à l'excellente interprétation de la pièce.

Nous nous ferions un scrupule de laisser passer inaperçue la charmante comédie « Les deux timides », qui ramena la gaieté sur quelques fronts attristés. Parce que mieux au niveau de notre milieu, elle fut interprétée avec entrain, humour et naturel. Le jeu des acteurs est franc de toute gêne; on les sent chez eux et dans leur rôle. A elle seule, la comédie constitue une attraction. Ah! le bon rire, la belle gaieté! Que nos deux timides soit cocasses dans leur situation embarrassante pour eux seuls!

« Les deux timides » ne nous présentent pas moins une morale, d'une portée pratique et immédiatement utile. Cécile a préféré le timide au poseur. Que de jeunes filles eussent fait le contraire. On rit de la timidité, et, pourtant, que de qualités de cœur ne cache-t-elle pas sous ses dehors craintifs!

Toutes nos félicitations vont donc aux jeunes filles de l'Association de Marsens-Vuipens, tant pour la beauté de l'Arménienne que pour l'allant des Deux timides dont beaucoup rient encore. Quant aux diverses chansons exécutées soit pendant les pièces, soit aux entr'actes, elles furent un régal musical.

A Marsens.

L'autre jour, à l'occasion du théâtre de Marsens, dont certaines phases sont pleines d'émotion, un bon garçon prit son chapeau, après le 2me acte, en disant: « Nin dé prâ, dé chi commerce; min vé, dévan ke nin tiéchan oncor ouna ».

Primevères.

Un aimable abonné de Praz-Jean, sur la route de Bellegard, nous informe qu'il a trouvé dans ces parages montagneux des primevères fleuries en plein janvier. Nous avons un de ces rares exemplaires sous les yeux.

La foire.

Les premiers débuts de la foire de janvier sont prometteurs. Servis par un temps idéal, un grand nombre de marchands ont parcouru la campagne et les transactions vont bon train. Chacun souhaite à nos paysans que la journée d'aujourd'hui leur soit propice.

Ce matin, hélas! la pluie et la brume ont fait leur apparition. Espérons toutefois que la foire n'en souffre pas trop.

Le Yacht aux sept péchés.

Le drame extrêmement passionnant qui passera cette semaine au Cinéma Lux se déroule à bord d'un bateau de luxe où, sont rassemblés pour un voyage autour du monde des représentants de la haute finance, des artistes, des actrices, bref tout ce que l'humanité possède apparemment de plus brillant et de plus séduisant, comme aussi certains personnages qui éprouvent le besoin de mettre la mer entre eux et la police.

Cette œuvre, très mouvementée, est traitée avec force: elle offre des tableaux de toute beauté et son intérêt ne languit pas un instant. (Communiqué).

A Sâles.

Les représentations théâtrales de l'« Expiation », à Sâles, Gruyère, auront lieu de nouveau, dimanche (V. annonces).

Ce drame, suivi d'une hilarante comédie, est très bien rendu et donne la mesure de ce que l'on peut faire de bien, au village, avec du travail et de la persévérance.

Il y a, dans l'« Expiation », de l'émotion, de l'enthousiasme, du sentiment sous toutes ses formes.

Les amateurs de bon théâtre ne manqueront point d'encourager par leur présence les acteurs de Sâles.

Lettre de Berne.

(De notre correspondant particulier).

D'une année à l'autre. — La saison d'hiver dans l'Oberland bernois. — M. Ed. Herriot à Berne.

L'absence de neige dans la ville fédérale et, surtout, aux environs immédiats de celle-ci, et le temps exceptionnellement doux dont nous fûmes gratifiés vers la fin de l'année 1929 ont certainement contrarié les sportifs — et ils sont nombreux à Berne — qui espèrent pouvoir aller chercher quelque délassément sur les pentes neigeuses des collines de l'Emmenthal ou de la région de Schwarzenburg. Aussi, skis et « rucksack » restent-ils accrochés à la paroi, et les « désenchantés » se vengent-ils en se rendant plus nombreux que jamais dans les restaurants, grands et petits, où l'on avait fait des prodiges gastronomiques pour satisfaire les milliers de gourmets qui envahissent les établissements publics. Au Casino, où l'orchestre des hussards bleus attire chaque soir la grande foule, où l'on apprécie son orchestre hongrois, à la Grande cave si pittoresque, où la « Stadtmusik » (musique de la Ville) se faisait applaudir, partout enfin l'animation la plus grande ne cessa de régner jusqu'au petit jour.

Le jour de l'An, tout était rentré dans le calme; c'est que l'on va, ce jour-là, apporter ses vœux à ses parents et à ses amis. C'est aussi le jour où les autorités bernoises et le corps diplomatique se rendent au Palais fédéral pour présenter leurs vœux aux membres du Conseil fédéral, réunis dans le salon du Palais, richement décoré de fleurs rouges et blanches.

Favorisée par un temps beau et doux, la réception de cette année, qui se déroula d'ailleurs suivant la formule habituelle, attira une foule de curieux qu'intéressa toujours le défilé

pittoresque des quelques 40 missions diplomatiques accréditées dans notre pays. A l'issue de la réception, qui dura de 9 h. 45 à 11 heures, M. Musy, président de la Confédération, est allé déposer sa carte dans les différentes légations.

La saison bat son plein dans les stations hivernales de l'Oberland bernois. A la grande satisfaction des hôteliers, la neige tomba enfin, quelques jours avant Noël, en quantité suffisante pour permettre la pratique des sports d'hiver. Tous les hôtels, pensions et chambres privées d'Adelboden, l'une des perles de l'Oberland bernois, étaient occupés pendant les fêtes de fin d'année. Wengen, Grindelwald, etc. annoncent aussi une grande affluente de touristes. Le beau temps dont nous sommes gratifiés contribuera sans doute, surtout s'il tombe encore un peu de neige, à prolonger la saison, pour le plus grand profit de l'industrie hôtelière et, aussi, de tous ceux qui en dépendent directement ou indirectement.

Dimanche, le 5 décembre, Berne avait l'honneur de recevoir dans ses murs M. Ed. Herriot, maire de Lyon, ancien président du Conseil des ministres de France, qui a fait, au théâtre municipal une conférence sur Beethoven.

Il peut paraître, aux esprits non avertis, quelque peu surprenant de voir M. Herriot, connu plutôt comme politicien éminent et grand animateur du parti radical-socialiste français, parler de Beethoven et de ses œuvres. N'oublions pas cependant que le maire de Lyon est surtout un lettré et un artiste. Il est l'auteur, notamment, de « La forêt normande », de « Juliette Récamier », qui a eu un beau succès de librairie. Et tout récemment encore a paru la « Vie de Beethoven », qui obtiendra sans doute le même succès.

Présenté par M. Gonzague de Reynold, M. Herriot commença sa conférence en déclarant que, selon lui, la réconciliation des peuples ne sera efficace que si elle est préparée par les voies intellectuelles.

L'orateur s'attacha ensuite à faire connaître ce que furent les diverses époques de la vie de Beethoven, dont l'existence fut difficile, mais dont l'œuvre musicale fut celle d'un vrai génie. La période de 1800 à 1815 notamment, fut celle des plus grandes œuvres de ce compositeur. Elles sont nombreuses et éclatantes. Malgré cela, Beethoven qui, vers la fin de sa vie, fut atteint de surdité — maladie terrible pour un musicien — mourut, comme d'ailleurs la plupart des artistes célèbres qui ont enrichi les arts, dans une misère noire, entouré de quelques rares amis seulement.

Cette conférence, donnée dans une langue claire, pure et nuancée, fut chaudement applaudie par un public choisi, mais qui eût été assurément plus nombreux si des prix quasi prohibitifs (jusqu'à 15 fr. par place) n'avaient été fixés par les organisateurs.

Mlle Yvonne Astruc, violoniste, et M. Yves Nat, pianiste, interprétèrent ensuite brillamment quelques sonates et romances de Beethoven, qui eurent un très-grand succès.

Publicité moderne.

La libre concurrence, jointe à la multiplicité des marques, a compliqué la réussite de toute entreprise commerciale. Un produit se vend, un hôtel se fréquente pour autant qu'il est connu et que sa présentation extérieure attire par son élégance, voire sa richesse. A l'heure actuelle, le puissant moyen de réussite est la publicité sous toutes ses formes. La réclame suivie, jointe à la qualité des produits assurent généralement le succès.

La publicité permanente la plus employée, comme la moins onéreuse pour le détaillant, est l'enseigne fixe, posée sur le bâtiment de l'entreprise. Le journal local qui pénètre chez le consommateur supplée à l'insuffisance de ce procédé. L'enseigne moderne est la négation des procédés employés autrefois. Le texte est moins chargé, le nom et la raison sociale suffisent; la lettre en est soignée, la décoration discrète et artistique.

Un bon « lettré » est maintenant assez rare. Le peintre en bâtiment, même s'il connaît tous les secrets de son métier, préfère s'adresser à un spécialiste pour ce genre de travail. Aussi voyons-nous avec satisfaction les enseignes aux lettres balbutiées disparaître petit à petit pour faire place à la lettre d'art.

L'écriture moderne bâtie sur le carré, l'égyptienne, la Bloch, présente l'avantage de la visibilité et de la lecture facile, tout en attirant le regard par la nouveauté de sa forme et l'originalité de son allure. Cependant, l'enseigne d'art telle qu'elle se travaille depuis un lustre à peine et l'enseigne lumineuse sont venues parachever l'œuvre des spécialistes en cette matière. Le journal lumineux est une des formes utilisées par les grandes entreprises, mais il ne se rencontre que dans les villes très importantes et n'a guère d'avenir immédiat chez nous. On lui préfère l'enseigne lumineuse fixe, parce que durable et permanente et meilleur marché, facteur assurément appréciable. Lisible le jour et la nuit, de décoration agréable, elle remplace avantageusement l'enseigne ordinaire et donne à l'entreprise ce caractère de prospérité, de sérieux, qui plaît au consommateur. Qui n'avance pas recule; cet axiome n'a jamais été plus vrai qu'aujourd'hui. Aussi, en dehors de certaines industries particulières, celles qui ne se tiennent pas dans le mouvement ont bientôt un caractère désuet, vieillot, nuisant parfois aux plus solides renommées.

Monsieur Tobie OBERSON, préfet, à Châtel-St-Denis, et ses enfants remercient les sociétés de Bulle: l'« Harmonie », la Chorale, l'« Espérance » et la Gymnastique, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le deuil qui vient de les frapper.

# Posséder l'in poste récepteur PHILIPS

...un rêve...  
si facile  
à  
réaliser



## PHILIPS RADIO-GRIVET FRIBOURG

Téléph. 9.41

### A vendre à Sâles

près de la Gare, par voie de soumission  
**maison d'habitation**  
comportant logement, grange, écurie, avec prés et jardin de **8 ares 22 ca.**, eau intarissable.  
Près séparés de 25 a. 20 ca.  
Pour renseignements, s'adresser à **SAVARY François, le Chalet, rue de la Condémine, Bulle**, lequel recevra les soumissions jusqu'au **18 janvier**.

### BERGER

On demande fort traiseur.

Ecurie 12 vaches. Installation moderne. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser **L. Rossier, Burelinal (Vaud) P. 10077 L.**

### Bonne ferme à louer

région Culoz (Ain), force 2 hommes. Bonnes références exigées.  
Ecrire **M. RÉCAMIER, 30, Quai Gailleton, LYON.**

### Ta destinée

est prédite d'après les étoiles par un astrologue scientifique. Envoyer pour un essai votre date de naissance exacte ainsi que fr. 1.50 en timbres-poste.  
A **FLAD, astrologue, Neu-Alleschwil (Bâle)**

### A VENDRE

à consommer sur place  
**4 à 5.000 pieds de foin et regain**  
de première qualité.  
S'adresser à **Léon SCHOUWEY, Villarvolard.**

### A VENDRE

**10 stères de troncs secs**  
prêt pour le fourneau.  
S'adresser à **L. DAFFLON, Broc-Village.**

### COMMUNE DE BROC Vente de bois

La commune de **Broc** met en vente, par voie de soumission, environ **200 m3 de billons situés au fond des gîtes et 200 m3 aux Arkuinées.**

Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal pr. le **lundi 20 janvier** avant 20 h. Les conditions de soumission sont à la disposition des intéressés au Bureau communal.

Pour voir les bois et autres renseignements, s'adresser à **M. Aug. RUFFIEUX**, préposé aux forêts, ou aux forestiers.  
Broc, le 8 janvier 1930.

Par ordre :

*Le Secrétaire communal.*

### Mises de bois

**Samedi 11 janvier**, on vendra en **Bouleyres** : 40 billons, 7 carrons, 3 billons frêne, 4 stères foyard, 25 poteaux chêne et 80 tas de chignons sapin et branches foyard.

On mettra des transports de bois de foyard et de bois à papier.

Rendez-vous à **1 1/2 h. à la Patinoire.**

*L'Inspecteur forestier de la Gruyère.*

### Commerce de la place cherche un

**apprenti(e) de bureau**  
possédant quelques notions d'allemand et de comptabilité. (Rétribution dès le début).

Faire offre manuscrite avec certificats et références à **Publicitas, Bulle**, sous P. 68 B.

### - A V I S -

Par suite du décès de **M. Alexandre GENDRE, à ALLIÈRES**, le soussigné informe la clientèle et le public en général qu'il continue l'exploitation de la

### fabrication de gentiane.

So recommande :

**Anselme GENDRE, fils**  
Allières-s./Montbovon.

### Location de pâturage

Le pâturage de **CHABLOZ-DERREY** est mis en location pour 1930.

Les enchères auront lieu **lundi 13 janvier** à l'auberge communale, dès 3 h.

**Neirivne**, le 7 janvier 1930.

*La Commission.*

Joli choix de

### Chapeaux de Deuil et Voiles.

**MAGASIN DE MODES**  
**Jeanne GLASSON**  
en face du Champ de Foire

### TAILLEUSE

La soussignée avise son estimable clientèle, le public de Bulle et des environs qu'elle a repris son travail.

Confections en tous genres.

So recommande,

**H. THURLER,**  
rue de Vevey, en face du Ciné  
**BULLE.**

### A LOUER

à ménage tranquille

**bel appartement.**

S'adresser à **Mme FAVRE,**  
en **Bataille, BROC.**

### Jeune domestique de campagne est demandé

pour de suite.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 70 B.

### A louer logement

de 3 chambres, cuisine et dépendances, avec balcon, bien exposé au soleil.  
S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
sous P. 65 B.

### AU CINÉMA LUX

Vendredi, Samedi, à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4  
Film sensationnel d'amour et d'aventures

## Le Yacht aux sept péchés

Roman dramatique et passionnel  
de grande envergure.

DOCUMENTAIRE MAGNIFIQUE

## La Vie des Abeilles.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il dessert le

## Magasin d'épicerie à côté de l'Hôtel du Lion-d'Or, BULLE

Marchandises fraîches, de première qualité.

Conserves — Tabacs — Gigares.

So recommande :

**E. TERREAUX-ABY.**

### Cuisine pratique par Mlle Reichlen

OUVERTURE 20 janvier. - 2 cours par semaine.

So renseigner 1er étage libr. Ackermann, Bulle.

Dimanche 12 janvier, à 8 h. 15 précises

à l'Hôtel de Ville de Bulle

## Soirée familiale - Loto

— NOMBREUX ET BEAUX LOTS —

Loto suivi de la pièce

**BRACONIE DE L'HÉPETAUDAZ**

scène de chalet patois.

Après le loto

## SOIRÉE RÉCRÉATIVE

réservée exclusivement aux membres actifs, passifs et invités.

Invitation cordiale. **LES ARMAILIS DE LA GRUYÈRE.**

Le 12 janvier 1930.

Bureau : 2 h. et 7 h. 30. — Rideau : 2 h. 30 et 8 h.

## Représentations Théâtrales

données par la

**Société de Chant de Sâles.**

### L'EXPIATION

Drame en 3 actes.

### LA CHAMBRE N° 13

Comédie en 1 acte.

Prix des Places : Fr. 2. — Fr. 1.50 et Fr. 1. —

— L'après-midi les enfants paient 50 ct. —

Pour les réservations : Téléphone N° 100 SALES.

— DÉFENSE DE FUMER —

## CHATEAU-D'OËX Station M.O.B.

Dimanche 12 janvier 1930, dès 13 h. 30

## Grandes Courses de Chevaux et Concours hippique

organisés par la section du Pays-d'Enhaut des **Dragons, Guides et Mitrailleurs** du canton de Vaud.  
**Concours d'obstacles, Ski-Jöring monté, Steeple, etc.**  
Prix du billet d'excursion Montreux-Château-d'Oex et retour, Fr. 4.65  
Pour renseignements, s'adresser au Comité. Tél. 14. P 10065 L

## VENTE JURIDIQUE d'ateliers mécaniques

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra en deuxième enchères, au plus offrant, le **13 janvier 1930, dès 14 h., en son bureau**, Château de Bulle, les immeubles art. 1226, 1227b, 476bb, 476ba, 1227a, 476ba, 476abb, 8b, constituant les **ateliers mécaniques MOREL frères, route de Morlon, à BULLE**, et comprenant maison d'habitation, 2 logements, ateliers avec machines et accessoires, jardins et verger.

Superficie totale : 1793 m<sup>2</sup>.



ABON  
Suisse  
Etranger

paye  
Prix du r  
On s'a  
bur  
moyennar

Le bolc  
monstrueu  
modernes  
monde. Ce  
est cette e  
dirigeants  
vre destr  
tion qu'ils  
ultra-civil  
avaient p  
alors que  
de soulage  
plus dans  
honteuse e  
promis le

Se trou  
vengeresse  
nient à lu  
autres nat  
parce qu'i  
toutes les  
cès de la  
raffinemen  
qui dénot  
la jouissa  
vages lor  
nent la s  
lent punir

Mais, St  
bien seuls  
désirent e  
peuples, c  
« espoir su  
pesantisse  
de tous le  
à la jeune  
rable, par  
elle, et qu  
et d'idéal.  
dire la vé  
se propos  
jeunes se  
concertant  
fants des  
ser quelq  
ou ailleur  
aussi que  
de faim,  
mands son  
voys com  
sibérienne  
et de priv  
viets sont  
au pays en  
me qui a r  
du paradis  
rhodes ne  
gens qui  
nent la p  
et de se r  
et connais  
du corps  
ches popu  
images de  
chefs roug  
vent bross  
des tyran  
Contre e  
à l'enfanc  
vilisées re  
l'indolence  
grave erre  
dans la m  
là, on s'ap  
pides, po  
ficalives,  
moralité s  
vre les ye  
laquelle l  
se montre  
chêviste!  
tend pas  
rier se ce  
iron, qu'il  
être, son c  
à l'usine,  
vont pas,